

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU C.C.A.S.
DE LA COMMUNE DE LUNERY**

Séance du 23 janvier 2024 à 18h30

N°20240123-01

| Référence | Objet de la délibération | Nombre de membres | Date de la convocation | Date d'affichage | Vote |
|-------------|--|-------------------|------------------------|------------------|--|
| 20240123-01 | C.C.A.S. - Remboursement d'achats effectués pour divers ateliers « Semaine Bien Vieillir – 3 ^{ème} édition » à la Coopérative Scolaire René Mariat - Rosières | 6 | 18/01/2024 | 26/01/2024 | Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 |

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « Salle du Conseil - Mairie » lieu habituel de ses séances, sous la présidence de la Vice-Présidente, **Lucie CHAMAILLARD**

Présents : MM BESKI Martine – CHAMAILLARD Lucie – LABARBE Gwenaëlle – LABED Patrick – PIAT Ilda – PICHON Marie-Claude

Pouvoir de M. JOLY Sylvain à LABED Patrick

Pouvoir de Mme FAUSSARD Sabrina à Lucie CHAMAILLARD

Secrétaire de séance : BESKI Martine

Absent(s) : FAURE Stéphanie – JOLY Sylvain

REMBOURSEMENT D'ACHATS EFFECTUÉS POUR DIVERS ATELIERS
« SEMAINE BIEN VIEILLIR A LUNERY - 3^{me} Édition » A LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE RENÉ MARIAT - ROSIÈRES

Madame La Vice-Présidente informe la Commission du C.C.A.S que la Coopérative Scolaire de Rosières durant la semaine « Bien vieillir 3^{ème} édition » a acheté et réglé des petites fournitures pour un montant de 145.47 €, qu'il conviendrait de lui rembourser.

Après avoir délibéré, la Commission du C.C.A.S à l'unanimité des membres présents,

Accepte de rembourser à la Coopérative Scolaire de Rosières les frais engagés sur présentation des factures réglées.

Charge Madame la Vice-Présidente de l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Et au registre ont signé tous les membres présents.

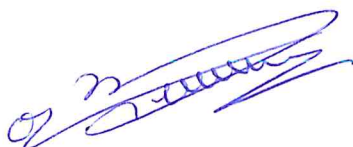
Délibération affichée le 26/01/2024

La secrétaire de séance,
Martine BESKI



Lunery, le 23/01/2024
Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente,
Lucie CHAMAILLARD



Acte certifié exécutoire le 26/01/2024

Publication sur le site internet de la commune : lunery.fr le 26/01/2024